

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE KOZA  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
FAR NORTH REGION  
\*\*\*\*\*  
MAYO-TSANAGA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
KOZA COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARY  
\*\*\*\*\*

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AAONO/C-KOZA/SG/CIPM/BEC/2023 DU 27/02/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A  
L'ECOLE PUBLIQUE DE LDAMA, DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-  
TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

MAITRE D'OUVRAGE: MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA

AUTORITE CONTRACTANTE : MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOZA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE  
DE KOZA

#### 1) Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, au titre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire de la Commune de KOZA (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de KOZA, un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction d'un Bloc de Deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de Ldama dans la commune de KOZA; Département du Mayo-Tsanaga; Région de l'Extrême-Nord.

#### 2) Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture – plafonnage ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

#### 3) Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03) mois**.

#### 4) Allotissement :

NA

#### 5) Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix-neuf millions cent mille**

(19 100 000) de Francs CFA.

#### 6) Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### 7) Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice budgétaire 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire \_\_\_\_\_ suivant le numéro d'acte \_\_\_\_\_.

#### 8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent quatre-vingt-deux mille (382 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

#### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de KOZA.

#### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOZA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente Mille (30 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune de KOZA.

#### 11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOZA, au plus tard le 27 MARS 2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°01/AONO/C-KOZA/SG/CIPM/BEC/2023 DU 13/02/2023 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LDAMA, DANS LA COMMUNE DE KOZA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023,**

**IMPUTATION : \_\_\_\_\_**

**Délai d'exécution : Trois (03) mois.**

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

#### 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **27 MARS 2023** à 11 heures précises dans la salle des actes de la Commune de KOZA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 14.1- Critères éliminatoires

##### 14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

##### 14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt- Millions (20 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

##### 14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

### 15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOZA, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante normale** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KOZA, SERVICE TECHNIQUE; P.O Box 30 KOZA; email:communedekoza@gmail.com ; téléphone 696 567 163

### 18. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro suivant : 1517.

#### Copies :

- PREFET/MT ;
- DDMINMAP/MT ;
- DDMINEDUB/MT
- DDMINEPAT/MT (pour suivi)
- Président CIPM/KZ;
- ARMP pour publication au JDM;
- SOPECAM (pour publication dans Cameroun tribune ;
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire Mokolo pour diffusion ;
- Affichage.

KOZA, LE : 27 FEV 2023

LE MAIRE( Autorité Contractante)



**NDJIDA TAKOUDAMA**